

COMMUNIQUÉ

25 septembre 2024

Aux membres de Jazz Maintenance en ligne de la section locale 2002,

La semaine dernière, Unifor a été informé de l'intention de l'entreprise de fermer le service de maintenance en ligne d'Halifax. Cette fermeture aura des conséquences sur 14 de nos membres.

Jazz a publié un communiqué le vendredi 20 septembre confirmant sa décision de mettre à pied tous les membres du personnel de la maintenance en ligne d'Halifax le 14 octobre 2024.

Les mises à pied débuteront à partir de l'horaire d'octobre lorsque Jazz n'exploitera plus de vols payants pour Air Canada Express à destination ou en partance de l'Aéroport international Stanfield d'Halifax. Tous les passagers en partance de l'Aéroport d'Halifax voyageront à bord d'appareils exploités par PAL Airlines.

Cette fermeture fait suite à celles de Winnipeg en mars 2024 et de la base de Québec en mai 2022. Malheureusement, comme dans le cas de ces fermetures, nous ne nous attendons pas à ce que Jazz reprenne ces liaisons dans un avenir prévisible.

Unifor a communiqué avec Jazz pour demander une rencontre urgente. Cette rencontre doit avoir lieu aujourd'hui, le 25 septembre, et nous y discuterons des possibilités d'atténuer l'impact de la fermeture et examinerons les dispositions prévues dans la convention collective actuelle. Dans l'intervalle, Unifor continuera de soutenir ses membres par tous les moyens nécessaires.

Comble d'ironie, nous avons appris que l'entreprise a confié en sous-traitance, au cours de la fin de semaine dernière, certains travaux de maintenance en ligne à Halifax. Unifor est scandalisé par ce traitement insensible de la part de l'entreprise, qui abandonne ces travailleuses et travailleurs de longue date et leur manque de respect. Vous ne tolérerez certainement pas cette situation, et nous non plus.

Votre comité de négociation a entrepris un examen des griefs afin de recueillir des faits et des détails supplémentaires et de nous préparer à contester cette décision de confier ce travail en sous-traitance. Si nécessaire, nous ferons appel à l'expertise du Service juridique d'Unifor pour nous aider à déterminer les méthodes que nous pouvons employer pour mettre un terme à cette situation.

/ Suite à la page 2

Ne vous y trompez pas : si l'employeur est en infraction, Unifor contestera ses actions et défendra nos droits en tant que travailleuses et travailleurs afin de lui demander des comptes.

Comme toujours, nous vous tiendrons au courant de tout nouveau développement. D'ici là, n'hésitez pas à communiquer avec vos représentantes et représentants syndicaux dans votre milieu de travail si vous avez des questions. Vous pouvez également communiquer directement avec votre vice-présidente ou vice-président ou la présidente ou le président de votre comité de négociation.

DON ROSS

Vice-président de Jazz Maintenance en ligne, section locale 2002
778-227-0093 (cellulaire)
don@unifor2002.org

TIM WAY

Président du comité de négociation pour Jazz Services techniques, section locale 2002
902-499-5119 (cellulaire)
tway123@gmail.com

JOHN MURAWESKY

Président de Jazz Maintenance en ligne, section locale 2002
778-896-7737 (cellulaire)
jmurawesky@unifor2002.org

En toute solidarité,

Tammy Moore, Présidente de la section locale 2002 d'Unifor
Josée Genois, Adjointe à la présidente de la section locale 2002 d'Unifor
Don Ross, Vice-président de Jazz Maintenance en ligne, section locale 2002 d'Unifor
Tim Way, Président du comité de négociation pour Jazz Services techniques, section locale 2002
John Murawesky, Président de Jazz Maintenance en ligne, section locale 2002

